A propos de la révision des baux à longue durée

L'OPINION DU PRESIDENT DE L'UNION DE LA PROPRIÉTÉ BATIE DE FRANCE

La loi du 6 juillet 1925 sur la révision du prix des baux à longue durée, semble avoir soulevé la plus vive émotion et une véritable effervescence dans le monde commercial.

M. Charles Ramanory, président de l'Union de la Propriété bâtie de France, nous donne son opinion à ce sujet:

La plupart des commerçants, dit-il, convenaient de bonne foi que les baux antérieurs à la baisse du franc, ou ruinaient les propriétaires, ou tout au moins constituaient pour eux une injustice intolérable et c'est sans difficulté qu'ils s'entendirent avec leurs bailleurs pour régler au mieux de leurs intérêts et de leurs droits respectifs la majoration imposée par la loi.

Aujourd'hui, les propositions pleuvent pour tenter de limiter la portée de la loi.

Que disent les adversaires de la loi?

Sur son fondement même, ils lui reprochent d'être une violation du contrat, une atteinte portée aux conventions librement consenties et il faudrait distinguer dans les contrats, et spécialement dans les baux, deux sortes de dispositions: celles qui lient le locataire, on peut l'en dispenser impunément, et sans violer le contrat; celles qui lient le propriétaire, y toucher est une atteinte intolérable à la convention.

Parlons sérieusement. Pense-t-on que l'unanimité du Sénat et la grosse majorité de la Chambre (475 députés de tous les partis ont voté la loi) auraient de gaîté de cœur porté gratuitement atteinte au contrat, si des raisons impérieuses ne l'avaient imposé?

Au point de vue juridique pur, la loi du 6 juillet 1925 est inattaquable. Elle a fait seulement en 1925, l'application au contrat de bail, de la théorie de l'imprévision, que dès janvier 1925 la loi Faillot appliquait aux contrats commerciaux et que la jurisprudence du Conseil d'Etat a de tout temps appliquée aux contrats de travaux publiques.

Mais, battus sur ce terrain, les adversaires de la loi sur la révision essaient de se rattraper par des considérations de fait. Ils crient à l'abus.

A défaut de taxation, disent-ils, les locataires sont à la merci des propriétaires, qui peuvent demander dix fois le loyer de 1914 et qui ajouteraient, ils s'en privent pas.

Le propriétaire est-il donc libre d'imposer au locataire le prix que bon lui semble?

Or, c'est aux tribunaux, avec la garantie de l'appel qu'il appartient de fixer le prix des loyers en cas de contestation. Cela n'offre-t-il pas toute sécurité au commerce? Déjà, dans la pratique, des décisions ont été rendues, des conciliations se sont produites notamment sous la médiation du juge. A quel résultat ont-elles abouti? D'une façon générale, au triplement du loyer d'avant-guerre, solution à peine équitable, si l'on tient compte de l'augmentation du coût de la vie dont l'indice est actuellement de 400 à 425.

C'est d'ailleurs ce même coefficient 3 d'augmentation qui a été recommandé aux propriétaires par leurs associations et fédérations. Alors taxation au coefficient 3? Non, car si, d'une façon générale ce coefficient 3 est satisfaisant et permet au propriétaire de payer ses impôts, de faire des réparations, il faut tenir compte des situations particulières, qui, dans tel cas déterminé, commandent de la dépasser ou de ne pas l'atteindre. Peut-on par exemple, comparer les frais incombant au propriétaire d'une usine avec machines, toiture de vaste étendue, installations hydrauliques, etc., et ceux du propriétaire d'un boutique?

La taxation est une mesure brutale, aveugle, avantageant les uns au détriment des autres, tantôt trop large, tantôt trop étroite, toujours injuste. Ce qu'on veut, d'ailleurs, c'est une taxation non au coefficient 3, mais au coefficient 2, soit une majoration de 100 % du prix d'avant-guerre, inférieure à celle qui est applicable aux locaux d'habitation, c'est-à-dire une nouvelle injustice à l'égard des propriétaires. Sait-on que, dans l'enquête menée par les grandes associations de propriétaires et l'Union de la propriété bâtie de France, de nombreux cas ont été signalés où des propriétaires, liés par des baux de longue durée, non seulement ne touchaient pas un centime de revenu, mais en étaient de leur poche? Que la presque totalité d'entre eux ne pouvaient retenir un ou deux pour cent d'intérêt de leur capital d'avant-guerre, que parce qu'ils négligeaient les réparations les plus essentielles?

Taxer la majoration au coefficient 2, c'est les ravoir de nouveau à la misère et leurs immeubles à la ruine.

Certes, la loi n'est pas parfaite, mais il n'y faut toucher que d'une main prudente: si, de nouveau on parle de taxation, comment pourrait-on avoir la pensée de l'appliquer aux locaux loués et non aux marchandises qui y sont vendues?

Va-t-on entrer de nouveau dans la voie des réglementations à outrance, qui ont pendant ces dernières années, fait tant de mal? Les commerçants ne le voudraient pas pour eux-mêmes, comment peuvent-ils le demander pour les autres?

Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing pour l'envoi de stagiaires à l'étranger

LA SITUATION DES STAGIAIRES EN 1925

Au cours de ce troisième exercice, la « Société d'Encouragement » a envoyé dans différents pays étrangers quatre stagiaires subventionnés: MM. M. Cuvelle, de Roubaix et R. Dervaux, de Tourcoing, tous deux envoyés au Japon; P. Rogier, de Roubaix, en Grèce; G. Rivart, de Tourcoing, aux Etats-Unis, et un volontaire, M. J. Betz, de Roubaix, placé aux Etats-Unis et bénéficiant de l'appui moral de la Société.

Le nombre total des protégés de notre institution depuis sa fondation, s'élève ainsi à dix-huit, répartis dans quinze pays différents.

Comme leurs prédécesseurs, les stagiaires de cette dernière année ont étudié, avec grand profit pour eux-mêmes et pour nos industries et commerces d'exportation textile tout ce qui intéresse la situation des débouchés où ils ont été placés.

MM. Cuvelle et Dervaux ont envoyé à la Société des études très approfondies sur le commerce et l'industrie laitière et cotonnière au Japon.

M. P. Rogier a adressé une documentation très intéressante sur le commerce et l'industrie textile en Grèce, de même que sur l'état de la concurrence dans ce pays, le tout avec échantillons à l'appui.

M. G. Rivart a envoyé chaque mois, également, des rapports relatant ses observations sur le marché textile américain; il a étudié tout particulièrement l'industrie de la teinture et des apprêts.

De son côté, M. J. Betz, installé à New-York, seulement depuis deux mois, a communiqué déjà ses premières impressions ainsi qu'une étude générale de l'organisation des services officiels français établis aux Etats-Unis.

La Société possède ainsi, à l'heure actuelle toute une série de rapports très documentés, tous accompagnés de types et échantillons très divers — fils et tissus, robe, draperie, tapis, ameublement — sur un grand nombre de pays. En dehors de ceux que nous venons de mentionner, nous pouvons signaler: la Norvège, la Suède, la Finlande, l'Autriche, la Tchéco-Slovaquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, l'Egypte, la Syrie, la Palestine, le Canada, la République Argentine. Madagascar

LA SITUATION DES ANCIENS STAGIAIRES

Les stagiaires qui ont terminé leur séjour à l'étranger, occupent tous des situations leur permettant de contribuer activement au développement de nos exportations textiles, en tirant parti ainsi, de la manière la plus pratique et la plus profitable, de l'expérience et des connaissances qu'il leur a été donné d'acquérir, dans les pays où il ont été placés.

M. L. Couvreur se trouve toujours à Tourcoing, dans la filature de laine où il est entré après son stage en Norvège:

M. M. Lemaire est, depuis son retour de New-York, attaché à une importante firme lainière de Roubaix, en qualité de voyageur d'exportation;

M. M. Desseaux, de son côté, a mis au service d'une firme roubaisienne les connaissances en matière d'exportation qu'il a acquise durant un séjour d'une année en Roumanie;

M. J. Cauchy se trouve toujours à Buenos-Ayres, dirigeant le département des textiles dans le comptoir qu'y possède une firme de commission et de négoce de Paris;

M. F. Carpentier continue sa collaboration, en qualité de fondé de pouvoirs à la maison de négoce de laines brutes, peignés, blousses et déchets, de Roubaix, dans laquelle il est entré à son retour du Canada:

M. M. Lepers dirige toujours, à l'entière satisfaction de la légation de France, le secrétariat de la Chambre de commerce française de Sofia;

M. J. Rich qui se trouve à Majunga depuis plus de deux ans, après un séjour de quelques mois à Tananarive, vient d'être chargé de la direction du comptoir que possède là-bas une importante société parisienne;

M. Thelliez, à Sao-Polo depuis un an, vient d'être choisi par la maison parisienne de représentation et de négoce, au service de laquelle il se trouve, comme chef de tout le rayon textile;

M. E. Vanschoorisse, revenu de Suède et Finlande au mois de mai dernier, est depuis cette date attaché à une maison de négoce de tissus de Roubaix en qualité de voyageur d'exportation; pour ses tournées il s'est adjoint la carte d'une filature de laine peignée de Tourcoing;

M. M. Brevart a entrepris, à son retour d'Autriche et de Tchéco-Slovaquie, un voyage dans les pays balkaniques pour des firmes roubaisiennes — filature de laine et négoce de tissus — il est sur le point de réaliser un projet qu'il avait formé à Vienne, durant son stage et qui consisterait à retourner là-bas, en qualité de représentant d'un certain nombre de firmes textiles françaises, s'associant à un représentant autrichien établi sur place et possédant des succursales dans les principaux centres d'Europe centrale et orientale;

M. P. Perche a terminé à fin septembre dernier, un stage très fructueux effectué au Chili, et, comme la maison française de Santiago qui l'a occupé durant une année avait particulièrement apprécié notre stagiaire, elle s'est assuré sa collaboration en lui offrant un poste de voyageur pour tout le Chili, ce que M. Perche vient d'accepter;

M. M. Doutreligne, après un stage dans les principaux pays du Proche-Orient, à l'issu duquel il s'est vu décerner la plus haute récompense attribuée aux stagiaires méritants, est allé à Londres pour s'occuper du service de documentation textile créé en Grande-Bretagne par le Comité central de la laine;

M. J. Torris, qui a terminé en juillet dernier son stage et ses études à Bradford, se trouve depuis quelques mois dans une firme textile française où il met à profit les connaissances acquises en Angleterre et notamment au Technical Collège de Bradford.

LES EFFECTIFS DES COURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES

Nous signalions l'année dernière l'influence très heureuse qu'avait eue l'existence de la société, sur l'étude des langues étrangères, à Roubaix et à Tourcoing. Il nous est donné de déclarer, que depuis la reprise de ces cours en octobre dernier, le nombre des jeunes gens qui s'adonnent à l'étude des langues étrangères dans nos deux villes a encore sensiblement augmenté. L'affluence des candidats a même obligé certaines écoles à créer des sections nouvelles et, pour répondre au désir d'un bon nombre de jeunes gens travailleurs, il est des institutions qui ont pris l'initiative de créer un cours de perfectionnement réservé à l'élite.

A ce jour la statistique comporte:

	1913-14	1920-21	1924-25	1925-26
Anglais	324	439	761	912
Allemand	101	86	252	327
Espagnol	26	41	139	208

De son côté le Cercle Polyglotte de Roubaix a vu croître d'une manière très sérieuse le nombre de ses membres, dans les trois sections: anglaise, allemande, et espagnole. On se souvient que cette dernière section a été créée l'année dernière, précisément pour répondre au désir de nombreux jeunes gens attirés par les concours offerts par la Société d'encouragement.

La dernière statistique donne:

	1913-14	1919-20	1921	1922
Sect. anglaise...	60	55	70	78
Sect. allemande	30	non-réorg.	non-réorgan.	
Sect. espagnole.	inexist.	inexist.	inexist.	

	1923	1924	1925
Sect. anglaise...	82	110	147
Sect. allemande	10	16	31
Sect. espagnole.	inexist.	24	49

LES RÉSULTATS

Pour résumer, nous nous contenterons de signaler, en un rapide aperçu, les résultats principaux atteints par notre Œuvre, au bout de ces trois premières années d'exercice: 18 jeunes gens envoyés à l'étranger; 13 anciens stagiaires occupant en France ou à l'étranger des postes leur permettant de contribuer à l'accroissement de nos exportations; 17 pays différents — et les débouchés limitrophes — étudiés et observés au point de vue textile; tout un ensemble de rapports, spécialement consacrés aux textiles et à l'exportation, à la disposition de nos industriels et commerçants; pour l'étude des langues étrangères, un véritable engouement parmi la jeunesse de nos deux centres.

Nous croyons que ces résultats sont suffisamment probants et justifient notre confiance pour l'avenir.

Un forçat français évadé est arrêté à Londres

Londres, 3 janvier. — Un Français, Victor-Louis Vacher, habitant à Londres, vient de passer en jugement pour avoir volé une cinquantaine de valises dans des automobiles.

Condamné aux travaux forcés à perpétuité à Paris en 1913, Vacher fut envoyé dans la Guyane française, d'où il s'évada en 1917 et se réfugia en Guyane hollandaise. Il parvint en 1920, à débarquer en Angleterre. Il fut employé à Londres pendant quatre ans comme garçon de restaurant et étant sans emploi depuis quelque temps, il se livra aux vols qui lui sont reprochés.

L'accord commercial portugais

Lisbonne, 3 janvier. — Le bruit a couru dans les milieux commerciaux que l'accord commercial entre le Portugal et la France serait dénoncé.

Le ministre des Affaires étrangères a déclaré que cet accord est automatiquement prorogé. Le ministre a ajouté qu'il avait ordonné au représentant du Portugal, à Paris, d'ouvrir des négociations pour l'établissement d'une convention commerciale.

UN NAVIRE ESPAGNOL SAUVE DEUX AVIATEURS FRANÇAIS TOMBES EN MER

Londres, 3 janvier. — On mande de Gibraltar à la Compagnie maritime à laquel appartient le vapeur *Margha* que le pilote et le radiotélégraphiste de l'hydroplane français n° 36 *F. A. H. E. U.*, ont été recueillis par le *Margha*. L'appareil a été abandonné.

MORT DU GENERAL HART

ex-surintendant des transports américains

New-York, 3 janvier. — Le général Hart est mort à l'hôpital de Philadelphie. Il fut pendant la grande guerre, surintendant au service des transports de l'armée américaine et après l'armistice, chef de la base de Saint-Nazaire. Il était officier de la Légion d'honneur.

La nouvelle dynastie de Perse

Téhéran, 3 janvier. — Le fils du nouveau shah a été proclamé prince royal.

Les cérémonies du couronnement du roi Pahlavi sont reportées de février au 22 mars, de crainte que le mauvais temps n'empêche les fêtes et les réjouissances publiques.

Une commission est envoyée dans les différents Etats européens pour inviter les chefs d'Etat à assister à cette cérémonie.

VON SEEKT NOMME GENERAL-COLONEL

Berlin, 3 janvier. — Le président d'Empire a promu au grade de général-colonel, le général d'infanterie Von Seekt, commandant de la Reichswehr.

Le communiqué officiel, tout en relevant que cette promotion est conforme au règlement de la Reichswehr, déclare qu'elle constitue une reconnaissance toute spéciale des éminents services rendus par le général von Seekt dans l'organisation de l'armée.

C'est la première fois, depuis la proclamation de la République, que ce grade est donné à un officier de la Reichswehr.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 4 JANVIER :

Aujourd'hui, saint Rigobert; demain, saint Siméon.

4e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 46; coucher à 16 h. 05.

Lune: Pleine le 31; dernier quartier le 7.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 (région Nord): Temps médiocre, ciel très nuageux avec éclaircies et averses se couvrant par l'Ouest, avec nouvelles pluies intermittentes; vent du secteur Ouest, 8 à 12 m.; température en faible baisse; minimum, 5°.

A PROPOS DE LA CIRCULATION A ROUBAIX

sens unique qui s'impose

Depuis quelques mois on s'est beaucoup préoccupé, à Roubaix, de résoudre le délicat problème de la circulation devenue de jour en jour plus difficile par suite de l'augmentation considérable du nombre des véhicules qui empruntent journellement les principales artères de notre ville.

Tout dernièrement encore, le Maire de Roubaix confirmait différents arrêtés concernant les sens uniques appliqués à la rue Blanchemaille, à la rue de l'Alma et à la rue du Pays.

Ceux-ci, disons-le tout de suite, donnent jusqu'à présent, entière satisfaction et ont aidé beaucoup à faciliter la circulation dans les principales rues de notre cité.

Cependant, malgré cette réelle amélioration, il reste encore beaucoup à faire dans ce sens et, en particulier, il nous semble tout à fait étonnant que, dans l'accomplissement de ce grand programme de dégorgement de nos artères les plus fréquentées, l'on n'ait pas pensé à la plus importante d'entre elles : « La portion de la Grande-Rue allant à la Place de la Liberté et à la Grand'Place. »

Elles est, sans contredit, celle que les véhicules empruntent le plus fréquemment.

A toute heure du jour, les tramways, les autos, les voitures de toutes sortes s'y entrecroisent sans cesse, pendant que, en face des magasins, d'autres véhicules stationnent, rendant encore plus malaisée la circulation déjà très difficile.

Et, cependant, à cet état de chose, le remède est excessivement simple. Il suffit d'un arrêté appliquant un sens unique à cette artère

Et ce sens, quel sera-t-il ? Tout simplement celui qu'empruntent actuellement les tramways. C'est-à-dire qu'il suffirait de faire passer les véhicules venant de la Grand'-Place par la rue Pierre-Motte, tandis que ceux venant de la Place de la Liberté suivraient la Grande-Rue.

De cette façon, nous ne verrions plus l'encombrement continuel de cette portion de rue, et cette mesure, croyons-nous, serait très bien accueillie par tous les conducteurs de véhicules qui, par la facilité qu'ils auraient à circuler, regagneraient facilement la perte de temps occasionnée par ce léger détour.

HALLE FLIPO. — Beurre, 17.50; extra, 19 et 21. Café, 19. Hollande, 12. Biscuits, 8 et 10 f.

Un homme se tue en tombant dans l'escalier

En rentrant chez lui, dimanche soir, vers 19 h. 30, M. Edmond Aspeslagh, habitant en garni 52, rue Pierre-de-Roubaix, est tombé dans l'escalier et s'est fracturé le crâne.

La mort a été instantanée. M. le docteur Dispa a constaté le décès.

M. Flament, commissaire de police, a ouvert une enquête pour établir les circonstances de cet accident.

BOUCAU chausse les écoliers. 17527d

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Dans le compte-rendu publié à cette place en notre numéro du 1er janvier, une ligne a été involontairement omise, que nous nous empressons d'ajouter : « Après la lecture du rapport de la Commission de Tennis par M. Bellon, celui-ci remet, de la part du Comité, un souvenir aux jeunes tennismen Jacques Bonte, champion de France Juniors, et finaliste du Championnat de France Double Juniors, et Maurice Contrain, demi finaliste du Championnat de France Simple Juniors, et finaliste du Championnat de France Double Juniors ». Le nom de M. Maurice Contrain n'avait pas été publié.

La BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL rappelle aux débitants libres de brasseur que sa bière 4° si justement réputée coûte, toutes remises déduites, 76.80 la rondelle de 160 litres, soit 0.48 le litre. 17514

LA SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS ANCIENS COLONIAUX FRANÇAIS a tenu son assemblée trimestrielle dimanche à 17 heures, au siège, Café V. Beaucamps, place Sainte-Elisabeth, sous la présidence de M. Antoine Zund, président, entouré des membres du Comité.

En ouvrant la séance le président offre ses souhaits de nouvel an aux sociétaires, à leurs familles, ainsi qu'aux membres honoraires et protecteurs et demande que chacun fasse dans sa sphère, une propagande active pour amener de nouveaux adhérents.

Le secrétaire donne ensuite lecture du compte-rendu moral et M. Beaucamps, trésorier, expose la situation financière, qui est très prospère. Quelques questions d'ordre intérieur sont ensuite traitées et la séance est levée.

A PARTIR DU 1er JANVIER 1926, M. Henri Lecru, pharmacien, reprendra la direction de la Pharmacie, rue de Tourcoing, 17. 1304

UN VOL RUE CUVIER. — Samedi, pendant que M. Pierre Vivier, habitant 27, rue Cuvier, se trouvait au Cinéma, des malfaiteurs se sont introduits chez lui et ont enlevé une somme de 210 francs qui se trouvait dans un sac à main placé dans le tiroir d'un meuble, ainsi qu'une somme de 40 francs enfermée dans l'armoire de l'arrière cuisine.

On revolver, placé sur la table de nuit a également disparu.

Une enquête est ouverte.

Lavasses « Le Rêve », 82, r. de l'Ommelet. 12504

VOL A L'ESBROUFFE, BOULEVARD DE PARIS. — Dimanche, vers 6 h. 40, Mlle Gressier Marie, 46 ans, femme de ménage, 135, boulevard de Paris, passait sur ledit boulevard, quand un individu s'approchant d'elle, lui arracha brusquement son sac à main, qui contenait une somme d'une dizaine de francs, ainsi que divers objets, et disparut par la rue du Havre.

T. S. F. — Installations compt. dep. 1300 fr. A DECOULANGE, Roubaix. Tél. 14. 14203

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir lundi, répétition à 11 h. 30, au local.

WASQUEHAL

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — A partir de 1926, les tournées du Percepteur auront lieu à la Mairie, les 2e et 4e mercredis de chaque mois, au lieu des 1er et 3e mercredis. En conséquence, la prochain tournée du Percepteur et du Contrôleur aura lieu le mercredi 13 janvier, de 14 h. 30 à 16 h.

AUX ASSURÉS NÉS EN DÉCEMBRE. — Les assurés de la loi des retraites ouvrières nés en décembre, sont priés d'échanger leur carte annuelle à la Mairie, 1er guichet, le plus tôt possible, et, en tous cas, avant le 10 janvier. Les assurés des mois précédents qui n'auraient pas rempli cette formalité sont priés de le faire au plus tôt, car il pourrait en résulter pour eux des inconvénients au moment de la liquidation de leur retraite ou en cas de demande d'allocation au décès.

WATTRELOS

FRATERNELLE DES COMBATTANTS (Tir). — Le tir d'entraînement de la Fraternelle des Combattants a eu lieu hier dimanche, et fut très suivi, malgré le mauvais temps et les étrennes.

Tous les dimanches, à leur siège, 15, Grand'-Place, les Combattants se mettent en forme pour les futurs concours de l'année qui commence.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Nous apprenons la mort de M. Antoine Lampe, décédé samedi 2 janvier, en son domicile rue du Vélodrome.

Antoine Lampe était un ancien combattant de la grande guerre et est mort des suites d'une terrible maladie contractée au front.

Le Mutilés et Combattants sont invités aux funérailles qui seront célébrées mardi à 9 h., en l'église Saint-Maclou (Centre). Assemblée à la maison mortuaire, rue du Vélodrome, à 8 heures 45.

LANNOY

FLERS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS pour la Section du Bourg aura lieu le jeudi 7 janvier, à 14 h., à l'Ecole des garçons, rue de la Mairie.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — La perception de l'impôt sur le chiffre d'affaires, droit de licence et taxe sur automobiles pour la Section du Bourg aura lieu le mardi 5 janvier, de 8 h. 30 à 11 h., à la Mairie.

BAISIEUX

PAIEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — Mardi 5 janvier, les chiffres d'affaires à forfait ou mensuels se percevront à la Mairie de 9 à 11 h., pour le Grand-Baisieux, et au débit de tabac, de 14 h. à 15 h. 30, pour le Petit-Baisieux.

Le même jour, le Percepteur sera à la Mairie, de 13 h. 30 à 15 h. 30, pour le recouvrement des impôts et le paiement des mandats.

CYSOING

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

NOMINATION DE COMMISSAIRES-REPARTITEURS. — Par arrêté du Préfet en date du 22 décembre 1925, sont nommés commissaires-répartiteurs des contributions directes dans la commune de Sainghin-en-Mélantois pour l'année 1926 :

Résidents : MM. Louis Pollet, Léon Buisset et Henri Royer. — Non résidents : MM. Michel Soyez de Péronne, et Deterne-Dupire, d'Anstaing. — Résidents-suppléants : MM. Emile Delebarre, J.-B. Souplet, Charles Rougé, Destombes-Monchin, de Beuvinc, et Lefebvre-Romon.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Officiers d'Instruction Publique et Officiers d'Académie

Sont nommés officiers d'instruction publique: MM. Blin, ingénieur des travaux publics à Valenciennes ; Blanchet, membre du Comité de l'école supérieure du Commerce à Lille.

Officiers d'Académie : MM. Chevalier, secrétaire général de la société d'Education physique de Béthune ; Pontelle, président de la société d'Education physique de Boulogne-sur-Mer

Médaillés d'honneur de la Police Municipale et Rurale

Nord. — MM. Godin, garde champêtre à Rombies ; Préat, garde champêtre à Cambrai ; Duez, sous-brigadier de police à Caudry; Allostery, garde champêtre à Wambrechies; Pouille, garde champêtre à Templeuve; Laurent, garde champêtre à Mons-

DERNIÈRE HEURE

Les Inondations

LA CRUE DE L'AISNE S'ACCENTUE

Soissons, 3 Janvier. — A Soissons, la crue de l'Aisne s'accentue. Depuis 24 heures elle a grossi de 1 m. 25.

La circulation est interrompue dans certaines rues, dont les habitants n'accèdent à leurs domiciles qu'au moyen de passerelles. La crue devenant de plus en plus alarmante, les autorités ont pris toutes mesures pour faire évacuer les immeubles submergés.

DANS LA MARNE

Les nouvelles sont plus rassurantes

Reims, 3 Janvier. — Dans la Marne, les nouvelles sont plus rassurantes depuis 24 heures.

Dans la région de Saint-Dizier et de Vitry-le-François, la décrue s'est accentuée et tout danger paraît conjuré. Malheureusement, les pluies ont repris depuis ce matin et tombent abondamment, ravivant les inquiétudes des riverains et menaçant de provoquer de nouvelles hausses des eaux.

A Château-Thierry, le niveau de la Marne a atteint 4 m. 30. Plusieurs rues sont submergées. La place Thiers est inondée. Plusieurs usines sont menacées.

Entre Varennes Jaigonne et Dormans, les eaux atteignent le ballast de la voie ferrée de Paris à Strasbourg.

LE BLAVET EST SORTI DE SON LIT

Lorient, 3 Janvier. — La tempête a repris, cette nuit, avec une grande violence. La pluie tombe sans arrêt en véritables trombes. Le Blavet est sorti de son lit et ses eaux ont inondé les immeubles sur son parcours, notamment à Pontivy et Lochri. Des mesures ont été prises pour abriter les sinistrés.

LE RHONE DECROIT

Nîmes, 3 Janvier. — Malgré le temps pluvieux, le Rhône continue à décroître à Beaucaire.

UNE DIGUE SE ROMPT EN HOLLANDE

Amsterdam, 3 janvier. — La digue près de Boxmeer a cédé et la voie ferrée de Venlo à Nimègue est interrompue.

La Reine s'est rendue ce matin, à Venlo et a visité en chaloupe les régions inondées.

Dans les provinces de Guldre et d'Overyssel, la situation s'est aggravée.

UN COTRE CHAVIRE

Trois noyés

Brest, 3 janvier. — Le cotre « Jean et Pierre » a chaviré dans le port de Tenduff, par suite d'une rafale de vent. Le patron et deux matelots ont été noyés. Un quatrième marin a pu être sauvé par le patron Jezequel. Le patron Jezequel en est à son treizième sauvetage.

Une manifestation de la Fédération Républicaine de France à Chambéry

Chambéry, 3 janvier. — La Fédération républicaine de France a organisé, aujourd'hui, une manifestation politique à Chambéry. Les délégués du département, réunis sous la présidence de M. Louis Marin, président de la Fédération, ont entendu deux exposés sur la situation actuelle, de M. Edouard Soulier et de M. Jean Guitter, secrétaire général de la Fédération.

A midi, un banquet de 450 couverts a réuni les délégués. A 15 heures, une assemblée générale a été tenue, au cours de laquelle MM. Soulier et Louis Marin ont prononcé des discours.

La réunion s'est terminée par le vote d'un ordre du jour blâmant l'œuvre du Cartel et acclamant la Fédération républicaine d'accord avec le parti démocratique.

LA PARTICIPATION DES SOCIALISTES AU POUVOIR

Les avis des Fédérations

La Fédération socialiste du Finistère s'est prononcée, à une très grande majorité, pour la participation ministérielle.

La Fédération socialiste du Tarn a voté une motion de participation gouvernementale, sous réserve d'y avoir la majorité des portefeuilles. Les socialistes entrant dans les ministères, y seraient désignés en vertu d'une délégation du parti, précédée d'un accord net sur un programme commun.

La Fédération socialiste de la Gironde a adopté une motion, déclarant que le parti socialiste est prêt à assurer l'exécution des mesures nécessaires au relèvement financier, soit en prenant seul le pouvoir, soit en le prenant en collaboration avec les partis de la démocratie, à condition de faire prévaloir dans l'action gouvernementales les solutions socialistes.

La Fédération socialiste de Saône-et-Loire a adopté, après une discussion très animée, la motion Lebas-Paul Faure.

La Fédération socialiste de l'Allier a voté, à une très grosse majorité, une motion présentée par M. Dormoy, conseiller général, motion se rapprochant de celle de M. Renaudel, qui recommande la participation des socialistes au Gouvernement.

La Fédération socialiste du Var, après avoir entendu M. Renaudel, a adopté une motion de collaboration du parti à une combinaison gouvernementale sous condition.

Dans le Pas-de-Calais. — Au cours de la réunion qu'elle a tenue hier, la Fédération socialiste du Pas-de-Calais a adopté la motion présentée par M. Raoul Evrard, député, qui accepte la participation sous condition.

ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MARNE

(Reims, 2e canton)

Inscrits : 6.885. — Votants : 2.883. — Suffrages exprimés : 2.803

Ont obtenu : MM. Laurent (rad.-social.), 1.534 voix (élu) ; Maudron (Union Républ.), 1.160 voix ; Vaudrey (Indépendant) : 112 voix.

REMISE DE DECORATIONS

Annecy, 3 janvier. — A l'issue du banquet, le ministre a remis la croix d'officier de la Légion d'honneur à M. Blanc, maire d'Annecy, et la croix de chevalier à M. Rochard, préfet de la Haute-Savoie, et à M. Blanchard, adjoint au maire de Thonon.

Un voleur dérobe pour 20.000 fr. de bijoux à Paris

Poursuivi par la foule il tire des coups de revolver

Paris, 3 Janvier. — Un individu d'une vingtaine d'années a lancé, vers 20 heures, un pavé dans la vitrine d'une bijouterie de la rue Gassendi et a dérobé un plateau contenant environ 20.000 francs de bijoux. Poursuivi par la foule, le malfaiteur a tiré plusieurs coups de revolver sans atteindre personne et a disparu. Le commissaire du quartier de la Santé le fait rechercher.

AU REICHSTAG

La représentation de l'Allemagne à la S.N.D. Les traités de Locarno

Berlin, 3 janvier. — La Commission du Reichtag pour les affaires étrangères, qui a été convoquée pour le 9 janvier, s'occupera outre des questions relatives à la représentation de l'Allemagne à la S.N.D., de la question des répercussions des traités de Locarno.

Le Reichtag et le Landtag prussiens se réuniront le 12 janvier.

LE MOUVEMENT SÉPARATISTE RHÉNAN

Des violences sont exercées contre des personnes qui y ont été mêlées

Berlin, 3 Janvier. — On annonce de Rudesheim, localité autrefois occupée par les troupes françaises, qu'une trentaine de jeunes gens se sont livrés l'autre nuit à des actes de violence contre certaines personnes ayant été mêlées au mouvement séparatiste de 1923. Plusieurs maisons ont été saccagées. Le président du gouvernement de Wiesbaden s'est rendu sur les lieux.

UN TAMPONNEMENT DE TRAINS EN ALLEMAGNE

Quatre blessés

Francfort-sur-le-Mein, 3 janvier. — Un tamponnement s'est produit la nuit dernière en gare de Giesen. Quatre voyageurs ont été blessés.

La renonciation du prince Carol au trône de Roumanie

Un communiqué de la légation parisienne

Paris, 3 janvier. — La légation de Roumanie nous adresse le communiqué suivant :

Le prince Carol, ayant irrévocablement renoncé au trône de Roumanie, et à toutes les prérogatives, ainsi qu'à celle de membre de la famille royale, S. M. le Roi s'est vu obligé d'accepter cette renonciation.

Un Conseil de la Couronne s'est réuni le 31 décembre dernier, pour faire connaître cette décision. D'un commun accord, le Conseil, qui comprenait tous les dirigeants de la Roumanie, a décidé de proclamer le prince Michel, fils du prince Carol et de S.A.R. la princesse Hélène, comme héritier du trône de Roumanie.

Le parlement roumain est convoqué le 4 janvier pour l'accomplissement des formalités légales. Les bruits qui ont circulé sur des prétendues mésintelligences qui seraient survenues entre le prince Carol et le gouvernement, sont dénués de fondement.

La renonciation du prince Carol est uniquement due à des motifs d'ordre strictement privé.

LA REINE-MÈRE D'ITALIE A PERDU CONNAISSANCE

Nice, 3 janvier. — Suivant des nouvelles reçues de Bordighera, la reine-mère d'Italie a perdu connaissance. Les médecins craignent une issue fatale prochaine.

LA CRISE MINISTÉRIELLE EN BULGARIE

Sofia, 3 janvier. — Le Roi a reçu successivement le Président du Conseil, le Président du Sobranié et le Président du groupe de la majorité parlementaire, M. André Liaptchoff. M. Liaptchoff a été chargé de former le nouveau cabinet.

Une grave collision dans les Indes anglaises

Huit personnes tuées

Deux autres dans un état grave

Kalka (Indes Anglaises), 3 janvier.— Une des voitures ramenant d'une partie de chasse les invités du Maharajah de Patiala et dans laquelle avaient pris place un certain nombre de dames, est entrée en collision avec un train en traversant un passage à niveau. Six dames ont été tuées sur le coup ; deux sont mortes à l'hôpital et deux sont dans un état grave.

La dictature proclamée en Grèce

Athènes, 3 janvier. — Dans un discours qu'il a prononcé devant les officiers de la garnison d'Athènes, le président du Conseil, le général Pangalos, a dit que le Gouvernement, en étroit accord avec l'armée, avait décidé de proclamer officiellement la dictature. Les troupes ont défilé ensuite dans les rues principales en acclamant le général Pangalos et la dictature.

Dernières Nouvelles Régionales

ELECTIONS CANTONALES DE CARNIÈRES

(Conseil d'arrondissement)

Inscrits 8.343. - Votants 6.541.

Suffrages exprimés 6.382.

Ont obtenu:

MM. Defrêne (Entente républicaine) 2.610 voix; Collery (soc.) 2.758 voix; Declercq, (communiste) 996 voix.

Il y a ballottage.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

AU VELODROME D'HIVER

Paris, 3 janvier. — Résultats de la réunion du cet après-midi :

Match de Routiers (à disputer en trois manches). — Première manche (en course par élimination, distance 2 kilom. 500) : 1. Wynsdau, en 3'34" 3/5; 2. Henri Pélissier; 3. Sellier; 4. Aymo; 5. Francis Pélissier; 6. Lehner; 7. Souchard; 8. Blanc Garin; 9. Hamot; 10. Philippo Thys. — Classement : Etranger, 24 points; France, 31 points.

Deuxième manche (disputée en course-poursuite par équipes) : L'équipe française rejoint facilement l'équipe étrangère, après une poursuite qui dura 2 kilom. 500, couverts en 3'17" 4/5.

Troisième manche (disputée en course individuelle sur 10 kilom.) : 1. Souchard, totalisant 45 points et couvrant la distance en 14'9" 4/5; 2. Blanc Garin, 26 pts; 3. Henri Pélissier, 15 pts; 4. ex-aequo, Francis Pélissier et Wynsdau, 10 pts; 6. ex-aequo, Sellier et Thys, 4 pts; 8. ex-aequo, Aymo et Lehner, 3 pts. — Classement : France, 96 points; Etranger, 24 pts.

Finalement, la France gagne donc le match, totalisant deux victoires contre une.

Match de demi-fond derrière motocyclettes (en 3 manches) : Classement général : 1. Paillard, 6 pts; 2. Maronnier, 5 pts.

Le Prix de l'Association fut gagné par l'équipe Guyot-Devolssoux.

La Course d'Amateurs revient à Slangues et deux courses de Primes furent gagnées simultanément par Rohrbach et Germain.

**Prix Lart